

VILLE D'HAVELUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 21 MARS 2026

Date de convocation : 16 MARS 2026

Date d'affichage : 16 MARS 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 23

Votants : 0

L'an deux mille vingt-six, le 21 mars à 15h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni à la salle des fêtes municipale sous la présidence de **Madame Claudine PERTOLDI, doyenne d'âge de l'assemblée**, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P. + PERTOLDI C. + LEBBADER D., FARENEAU G. + CHATELLAIN J. + LAINE M. + HAMLAH M. + DEJONGHE V. + BUONGIORNO G + SMAGGHE D. + FERAHTIA A. + FREMEAUX G. + MORELLE C. + AMGHAR S. + LIENARD J.M. + BERNARDO-TEIXEIRA N. + GIRARD J.C + DIVERCHY J. + FERMAUT O. + CLOSSE E. + BOULLERIER M. + DHAUSSY L. + RACZYNSKI C.

EXCUSES : MM. /

ABSENTS : MM. /

Secrétaire de séance : Mme FARENEAU G.

Délibération N° 2026-02-01

OBJET

**Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal
en date du 18 février 2026**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à l'envoi du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 février 2026, les élus n'ont émis aucune observation sur le document.

Aussi le Conseil Municipal, à l'unanimité (18 voix « POUR » - 5 abstentions : FERMAUT O., CLOSSE E., BOULLERIER M., DHAUSSY L., RACZYNSKI C.),

ADOpte le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 février 2026.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

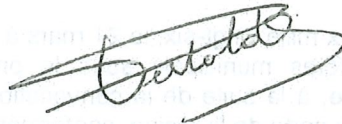
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,



Gwenaëlle FARENEAU



Claudine PERTOLDI

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 24.03/2026
Publiée ou notifiée le 24.03/2026
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,

